

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« À Felletin, nous avons
trouvé de vrais trésors »

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 380 titres à ce jour. « Il est vrai qu'à Felletin nous avons trouvé de vrais trésors, écrit l'auteur dans son avant-propos. Des papiers de famille en grand nombre, les archives du collège, de l'hôpital, de la municipalité, et plus que tout, dans l'étude de M. Jouandeaux, une collection des plus variées d'actes publics, annotés successivement par huit tabellions ou notaires héréditaires. Enfin, il nous a été donné, grâce à la haute intervention de M. Dupic, membre du conseil général de la Creuse,

Bientôt réédité

FELLETIN XVII^e et XVIII^e siècles

*La pérennité des guerres
provoqua la décadence des manufactures*

par l'abbé L. PATAUX

La ville de Felletin est surtout connue pour ses manufactures de tapisseries qui existaient, dit-on, dès le XIV^e siècle et qui furent concurrencées par celles d'Aubusson, l'une et l'autre cités apparaissant comme « deux sœurs marchant d'un pas égal dans la voie du progrès et se complétant par la variété de leurs produits ». La qualité des créations felletinoises était telle qu'elles firent l'objet de toute l'attention de François I^{er}, puis de Charles IX, et que ce fut surtout la pérennité des guerres, civiles et religieuses, des XVI^e et XVII^e siècles qui provoqua leur déca-

dence. L'abbé Pataux, qui exerça les fonctions de professeur au collège de Felletin et qui était membre de la Société française d'archéologie, a choisi, dans l'ouvrage présenté ici, de s'attacher essentiellement à l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles, parce qu'il cherchait dans les annales concernant cette période « des témoignages qui ne fussent ni apocryphes ni menteurs » : l'authenticité des sources comptait, en effet, davantage pour lui que les traditions locales, même flatteuses, ou que cette savoureuse légende qui voulait que Felletin fût née du « singulier accouplement d'une déesse (Félix) et d'un ruisseau : Le Tin ». « Nous voulons produire une page d'histoire », déclara-t-il d'entrée. Il a tenu parole.



d'effectuer le seul voyage qu'autorisait notre ministère pastoral : du foyer de notre cellule nous avons pu parcourir tous les précieux manuscrits déposés aux archives de Guéret. Nous gardons au cœur ce que nous devons de gratitude à M. Louis Duval, cet infatigable chercheur qui ne s'est pas lassé, pendant six longs mois et plusieurs fois par semaine, d'entasser sur notre table de travail toutes les richesses que renferme la Bibliothèque nationale, et qui, mieux encore, a voulu aider notre inexpérience de ses

Berceau de la ville : Beaumont, « la colline aux riches épis »

Après un premier chapitre qui est un « prélude historique aux XVII^e et XVIII^e siècles » (berceau de la ville : « Beaumont, la colline aux riches épis », affranchissement en 1300, lutte administrative avec Guéret et annales à partir de 995...), l'auteur dresse la topographie de Felletin : cinq faubourgs, une enceinte et les enseignes de la vieille ville qui indiquent souvent la situation des industries locales. Ensuite, il évoque le régime politique (charte communale au début du XIV^e siècle) et administratif, avec un tribunal de commerce, des consuls et des échevins, la police exercée par un prévôt et ses archers, le maire et son conseil... Il complète cette étude du gouvernement de la cité par un recensement nominal de tous les membres du pouvoir local – avocats en parlement, conseillers et procureurs, châtelains et consuls, maires et échevins – et des familles célèbres (Morin d'Arfeuille, Saint-Avit...). Après quoi, il décrit l'industrie et le commerce, deux activités prospères à Felletin aux XVII^e et XVIII^e siècles : draps et tapis, métallurgie et industrie sur bois, cordonnerie et chapellenie, minoterie et tannerie, fabricants et marchands des fameuses tapisseries... Il s'attache aussi à la vie de la paroisse et à son histoire, aux vicairies, églises fondées par des nobles ou des bourgeois, avec les revenus afférents, aux confréries et au clergé communaliste de Felletin. Le « collège de la ville », fondé en 1444, constitue une partie importante de l'ouvrage ; ainsi que l'école chrétienne des filles, l'hôtel-Dieu et la période révolutionnaire.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2381 TITRES

12 TITRES SUR
LA CREUSE

Renseignements au
03 23 20 32 19

FELLETIN AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Ne rien avancer sur l'histoire de Felletin qui ne fût authentifié par les annales locales : tel fut le principe conducteur de l'abbé Pataux dans la réalisation de cet ouvrage passionnant consacré à la belle cité de la Creuse. Il ajoute d'ailleurs à ce sujet : « La vérité dans les faits, tel est le premier devoir de l'écrivain ». C'est pourquoi il s'attache essentiellement à l'étude des XVII^e et XVIII^e siècles, la période sur laquelle il possédait le plus d'informations fiables et celle qui montre à la fois l'attachement du peuple felletinois (et français dans son ensemble) aux valeurs politiques et religieuses de l'Ancien Régime, mais aussi « les derniers degrés d'abaissement, de corruption et de félonie dans lesquels s'étaient précipités les trois ordres de l'État ». Pourtant, ce livre n'est en rien polémique : tout ce qui est énoncé a été dûment estampillé et traduit dans les faits. On le constate d'entrée dans le premier chapitre intitulé *Prélude historique aux XVII^e et XVIII^e siècles* : incertitude sur l'étymologie du nom de « Felletin » et rejet d'une prétendue peuplade gauloise originelle, ainsi qu'une cité romaine martyre.

Et le travail tout entier est d'une facture identique : l'origine, c'est la montagne de Beaumont, « faubourg de la cité », où s'élevait le château d'Alengarde, la comtesse de la Marche, les limites de la châtellenie de Felletin sont fixées d'après le terrier de 1679 et le gouvernement de la cité, politique et administratif, décrit par l'auteur, figure dans les archives. De même les activités économiques, industrielles et commerciales, les illustres tapisseries (liste nominale des fabricants et des marchands), mais aussi la cordonnerie et la chapellerie, la minoterie et la tannerie, l'industrie sur bois et la métallurgie... Quant à l'histoire religieuse de la cité, elle est longuement développée et signalée ainsi dans sa spécificité : « Dans la ville de Felletin, écrit l'évêque de Limoges (lettre du 5 février 1761), il y a deux paroisses, celle du Moûtier et celle de Beaumont... ». Même rigueur et même précision en ce qui concerne les vicairies, les confréries et les communalistes du terroir, le collège (fondation au XV^e siècle), l'hôtel-Dieu (XII^e siècle) et la Révolution : « Paul Degas, condamné à la peine de mort comme « prêtre réfractaire », le 11 ventôse an II ».

Réédition du livre intitulé *Felletin XVII^e et XVIII^e siècles*, paru en 1880.

Réf. : 758-2381. Format : 14 x 20. 410 pages. Prix : 50 € Parution : octobre 2005.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution octobre 2005
Réf. 758-2381

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | |

Téléphone (obligatoire) :

Signature :

Je commande « **FELLETIN AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES** » :

..... ex. au prix de **50 €**.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

*Je souhaite recevoir votre catalogue général 2005
- 2 218 titres disponibles - 30 000 villages traités (15 € de participation aux frais).....*

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille quotidienne gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Annick Morel, François Richard. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.